



MIKUNISS

PRINTEMPS 2026, Vol. 14, N°1

MOT DE LA DIRECTRICE

SOMMAIRE

<i>Mot de la directrice.....</i>	<i>1</i>
<i>L'équipe de l'AMIK</i>	<i>2</i>
<i>Secteur Environnement.....</i>	<i>3</i>
<i>Rencontres importantes....</i>	<i>9</i>

DATES À RETENIR

Mars. — Atelier Shipek-Uinipek et préparation de la saison de pêche 2026

Avril. — Début de la saison de pêche

Kuei Kassinu Innuat,

Notre saison estivale fut remplie de beaux projets et de belles rencontres dans les communautés. Relevés scientifiques pour la pêche au homard, post-saison pour le crabe des neiges de la zone 16 et évaluation de la mye commune ne sont que quelques projets scientifiques que nous avons réalisés.

L'AMIK continue de développer avec ses communautés membres et ses partenaires des projets porteurs pour protéger notre environnement marin.

Et comme nous sommes impliqués en sensibilisation environnementale, nous avons aussi travaillé très fort pour poursuivre notre mission auprès des jeunes et de la population générale. La continuation de nos ateliers scientifiques dans les communautés et la mise en place du comité Tshishennuat-Auassat nous permettent de mieux rejoindre les jeunes

et les aînés de nos communautés pour connaître leurs préoccupations liées à l'environnement.

En vous souhaitant une excellente lecture de ce Mikuniss et au nom de toute l'équipe de l'AMIK, une très bonne saison d'activités.

Iame, Niaut !

Marilou Vanier - directrice générale de l'AMIK



Amanda et Marilou lors d'une sortie terrain ©AMIK

L'ÉQUIPE DE L'AMIK

La famille de l'AMIK s'est agrandie et nous désirons souhaiter la bienvenue aux nouveaux employés.

LAURY TÉTAUT MALEK



Laury Tétaut Malek, adjointe à la direction ©AMIK

L'AMIK souhaite la bienvenue à Laury Tétaut Malek, notre adjointe à la direction. Originaire de la communauté innue de Nutashkuan, Madame Tétaut Malek possède plusieurs années d'expérience professionnelle acquise au sein de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), où elle a occupé successivement les fonctions d'agente aux finances, d'agente en entrepreneuriat et de technicienne comptable. Elle a notamment contribué à l'élaboration de projets de développement économique et communautaire, dont la réalisation de plans d'affaires et l'accompagnement d'initiatives locales.

Grâce à son expertise en gestion financière, en accompagnement de projets et en développement organisationnel, Madame Tétaut Malek jouera un rôle essentiel dans la poursuite de la mission de l'AMIK.

SÉBASTIEN BEAULIEU



Sébastien Beaulieu, agent de communication © AMIK

L'AMIK souhaite la bienvenue à Sébastien Beaulieu, notre agent de communication. Issu du milieu de l'événementiel, l'AMIK n'est pas étrangère pour notre recrue. Il a d'ailleurs collaboré sur quelques projets, notamment sur le colloque "engins fantômes et technologies marines" de 2023. Multidisciplinaire, Sébastien est toujours à la recherche de défis et de développement de compétences, c'est pourquoi il a accepté le poste d'agent de communication.

Depuis son arrivée, il a eu l'opportunité de prendre part à différentes activités de l'AMIK, lui permettant de mieux comprendre l'univers de l'organisation.

Son expérience en organisation événementielle est mise à profit au sein de l'organisation, tout comme son sens de la promotion et de la publicité. Sébastien possède vingt ans d'expérience en animation, ce qui lui permet de s'intégrer rapidement aux groupes auxquels il prend part et de les enrichir. Son expertise contribuera positivement au rayonnement de notre organisation.

PLONGEUR SCIENTIFIQUE EN PROGRÈS



Durant l'année, l'équipe environnement de l'AMIK a relevé un nouveau défi : le suivi d'une formation en plongée sous-marine qui leur a permis d'acquérir, dans un premier temps, un certificat Open Water puis quelques mois plus tard, la certification Advanced Open Water, grâce à laquelle ils ont pu continuer à développer leurs compétences.

L'expérience a été très enrichissante et l'équipe se réjouit de pouvoir augmenter son champ d'expertise. L'objectif final étant l'acquisition d'une certification de plongeur scientifique. Avec ces nouvelles compétences, l'AMIK veut élargir la gamme de projets/services à offrir aux communautés afin de renforcer de leur capacité.



Stanley, Naomi et l'instructrice de plongée © AMIK

ATTÉNUER L'IMPACT DE LA PÊCHE

Les espèces en péril sont au centre du projet « Atténuer les impacts de la pêche sur les espèces en péril du Nord du Golfe du St-Laurent à travers l'innovation, la sensibilisation et l'engagement par les communautés innues ».



Le maillon faible posé sur un casier de crabe © AMIK

Ce projet, qui prend fin en 2027, a amorcé ses dernières activités durant l'été. En effet, les tests en mer de sur les nouvelles technologies se sont poursuivis, notamment les maillons faibles et le ROPLESS (système de bouée sans cordage). Une assemblée a également été organisée avec des jeunes provenant des communautés, leur permettant d'échanger sur les enjeux liés aux espèces en péril, de proposer des solutions et de formuler des recommandations.

Le maintien des activités permet une progression constante du projet désormais pleinement intégré aux actions de l'AMIK en appui à ses communautés membres.

SOMMET INNU AUASSAT MAK SHIPEK^U

Dans le cadre du projet financé par le Fonds de la nature du Canada pour les espèces en péril (FNCEAP), l'AMIK a organisé un sommet où les jeunes de leurs communautés membres ont partagé et échangé sur les enjeux en lien avec les espèces aquatiques en péril, la présence des déchets dans le fleuve St-Laurent et réfléchi à leurs propres solutions pour des océans en santé.

Le 17 et 18 juillet 2025, des jeunes innus des communautés de Pessamit, de Nutashkuan, de Pakua Shipi, d'Ekuanitshit et de Uashat mak Mani-Utenam, ont participé à plusieurs ateliers interactifs sur les thèmes liés à l'océan et à ses enjeux environnementaux.

Ces journées ont également inclus des activités plus ludiques comme le bricolage à partir d'articles recyclés et le visionnement du film québécois « Katak, le brave béluga », qui célèbre la diversité du fleuve St-Laurent.



Photo de groupe durant le sommet Innu Auassat mak Shipek^U ©AMIK



Les jeunes innus participant à l'atelier ©AMIK

Le sommet s'est conclu avec de beaux retours des jeunes innus sur leur expérience à ce sommet et un tirage d'articles promotionnels de l'AMIK.

L'AMIK tient à remercier le département Sports et Loisirs d'ITUM qui a été l'hôte de cet événement ainsi que l'Institut Tshakapesh pour leur collaboration. Un merci supplémentaire à la direction de l'école Johnny Pilot qui a accepté de nous prêter du matériel éducatif pour la réalisation des ateliers.



Un jeune participant présentant fièrement sa réalisation de bricolage à partir d'articles recyclés © AMIK

FONDS AUTOCHTONE POUR LES ESPÈCES EN PÉRIL : INNOVATION

Durant l'année en cours, l'AMIK a continué les actions déjà amorcées dans le cadre du projet financé par le Fonds autochtone pour les espèces en péril (FAEP).

La première initiative vise à promouvoir l'innovation technologique dans le secteur de la pêche par l'utilisation de bouées intelligentes. Celles-ci sont équipées d'un logiciel GPS, permettent de surveiller les engins en temps réel, de réduire indirectement la perte d'équipement et de cordages dans les océans, de limiter le braconnage et d'intervenir rapidement en cas d'empêchement.

L'AMIK a acquis 20 bouées intelligentes pour la réalisation de tests en mer avec quelques pêcheurs et a mis en œuvre le protocole scientifique fourni par l'entreprise CORBO.

L'organisation est désormais prête à poursuivre les activités prévues dès la prochaine saison de pêche.



Bouées intelligentes installées lors de la saison de pêche 2025 © AMIK



Béluga 2022 ©WWF.ca

La deuxième initiative du projet propose des actions de sensibilisation visant à améliorer la collaboration entre les pêcheurs et le ministère grâce au remplissage de la section « espèces en péril » du journal de bord.

L'objectif est de clarifier les incompréhensions en lien avec le remplissage du journal de bord et de faciliter l'accès à l'information, notamment en ce qui concerne la Loi sur les espèces en péril, les programmes de rétablissement et l'utilisation des données issues des journaux de bord par les biologistes du MPO. À la suite d'une formation offerte par l'équipe du MPO, l'AMIK a élaboré à son tour une formation destinée aux pêcheurs des communautés membres.

Cette formation, prochainement présentée, a été conçue en fonction du territoire, du contexte local et des besoins exprimés par les pêcheurs. L'AMIK souhaite dissiper les inquiétudes des pêcheurs et anticipe une hausse du taux de participation au remplissage de la section « espèces en péril » des journaux de bord.

FONDS AUTOCHTONE POUR LES ESPÈCES EN PÉRIL : ÉDUCATION

L'estuaire du Saint-Laurent constitue un écosystème riche, diversifié et complexe qu'il est essentiel de maintenir pour assurer la pérennité de nombreuses espèces qui l'habitent.

Le contexte actuel est préoccupant. Des changements dans l'environnement tels que : la pollution, la destruction de l'habitat, l'augmentation du trafic maritime, la pollution sonore, les changements climatiques ainsi que les espèces envahissantes participent à la dégradation des habitats et modifient la disponibilité de la nourriture pour les mammifères marins. C'est pourquoi l'organisation souhaite poursuivre ses actions de sensibilisation auprès des jeunes qui seront les acteurs de demain.

Dans cette optique, la première initiative de ce volet vise à la création d'un livre jeunesse sur les espèces aquatiques en péril. Après avoir établi une ligne directrice, sélectionné une illustratrice, défini les personnages et réalisé une revue de littérature sur les espèces aquatiques en péril du Saint-Laurent, l'AMIK a désormais entrepris la rédaction de l'ouvrage.



Nettoyage réalisé par les jeunes de la communauté © AMIK/Stanley McKenzie



Nettoyage réalisé par les élèves des classes adaptées de l'école Manikanetish © AMIK

La seconde activité du volet éducation est un volet pratique qui inscrit les jeunes dans une démarche participative en les impliquant dans le nettoyage de deux zones côtières. À la suite des prises de vue effectuées sur le terrain dans les différentes communautés, l'équipe a élaboré des cartes permettant d'établir un classement de l'état initial des sites visités et, par conséquent, de déterminer les zones à prioriser.

Cet automne, l'équipe a mené des activités de nettoyage de plages et de sentiers littoraux, en collaboration avec les élèves des communautés membres de l'AMIK, notamment avec les jeunes de la classe culture de la communauté d'Essipit ainsi que les jeunes des classes adaptées de l'école Manikanetish.

ÉVALUATION DE L'ABONDANCE DU CRABE DES NEIGES

En réponse à un appel d'offres émis par l'office des pêcheurs de la zone 16 auquel l'AMIK a répondu, l'organisation a effectué le relevé post-saison du crabe des neiges dans la zone 16 pour l'année 2025.

Le relevé post-saison s'est déroulé du 9 au 20 septembre 2025 et a mobilisé deux équipes. Les casiers des transects no. 1 à 10 (zone couvrant de Sept-Îles à Baie Trinité) ont été relevés par le Marie-Mathias sous la direction du capitaine Yann Briand, tandis que ceux des transects no. 11 à 25 (zone couvrant de Nutashkuan à Sept-Îles) ont été relevés par le navire Sheldrake III, avec les capitaines Louis et Janick Vaillancourt.

Un total de 175 casiers répartis sur 25 transects a été relevé par les deux navires de pêche. L'équipe de l'AMIK a collecté sur place plusieurs données biologiques, notamment le sexe des individus, l'état de la carapace, la maturité sexuelle des femelles et le stade de développement des œufs. Le rapport ainsi que les résultats sommaires sont à venir.



Post-saison, crabe des neiges, été 2025, © AMIK, Véronic Audet

INVENTAIRE DE LA MYE COMMUNE

À la demande de la communauté d'Ekuanitshit, l'AMIK avec l'aide des pêcheries Shipek a réalisé en octobre dernier, l'évaluation de la mye commune (*Mya arenaria*) dans le secteur de la rivière Mingan.

Le projet visait à acquérir des connaissances sur l'état des gisements de la mye commune présents dans le secteur N-18.4 (soit la rivière Mingan). Les objectifs spécifiques étaient de caractériser l'état de la ressource, évaluer l'abondance et la biomasse de la mye commune, caractériser la structure de taille de la mye ainsi que le substrat et les sédiments dans lesquels l'espèce est retrouvée.

Le terrain s'est déroulé durant le mois d'octobre et s'est révélé être un vrai défi pour l'équipe. Les résultats seront présentés prochainement.



L'équipe en action sur l'inventaire de la mye commune à Ekuanitshit © AMIK

RENCONTRES IMPORTANTES

MOT DU CHARGÉ DE PROJET À LA FORMATION

Au cours des derniers mois, plusieurs rencontres importantes ont marqué le dossier de la formation au sein de l'AMIK. D'abord, l'AMIK tient à souligner le départ de Mme Evelyn Desmeules, directrice de la formation continue au Cégep de Baie-Comeau, en lui souhaitant une excellente retraite. Et souhaite la bienvenue à M. Bruno Cousin, par qui elle a été remplacée et avec qui des rencontres ont déjà eu lieu. Les démarches entourant le volet formation en pêche et faune se poursuivent comme prévu, notamment avec l'appui des communautés, dont les lettres de soutien sont en cours de transmission. Des échanges ont également eu lieu avec Frank Hervieux, porte-parole du ministère de l'Enseignement supérieur.



En juin 2025, l'AMIK a participé à une rencontre officielle avec les ministres Ian Lafrenière, responsable des Affaires autochtones, et Benoit Charette, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

La délégation était accompagnée de la directrice du Cégep de Baie-Comeau, Manon Couturier, ainsi que du chef de la communauté de Unamen-Shipi et de deux de ses conseillers.

Lors de cette rencontre, la directrice de l'AMIK a présenté l'organisation, suivie d'échanges portant sur les programmes de formation. À cette occasion, le ministre Lafrenière a annoncé l'octroi d'une somme destinée à l'AMIK, une annonce qui a été accueillie très favorablement par le chef Bellefleur, particulièrement enthousiaste quant au soutien accordé à une organisation autochtone.

Durant l'été, l'AMIK a également poursuivi ses activités régulières, notamment par des rencontres à Québec avec la CDRHPNQ et la Nation crie, afin de discuter de collaborations potentielles. Les échanges ont permis d'entrevoir d'autres avenues de collaboration avec les cris et de ce fait, la planification de nouvelle rencontre. Par ailleurs, L'AMIK a continué de renforcer ses liens avec les élus des communautés de Uashat mak Mani-Utenam, Matimekoshe-Lac-John et Unamen-Shipi, notamment sur les mises à jour de différents dossiers. Le prochain objectif consistera à aller à la rencontre du chef de Mashteuiatsh et de son équipe, afin de poursuivre le développement des partenariats et des dossiers en cours.



Rencontre avec Marilou Vanier (directrice générale de l'AMIK), Christian Vachon (chargé de projet à la formation), les ministres Charette et Lafrenière, accompagné du chef d'Unamen Shipu été 2025 © AMIK

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE PHOQUE DU SAINT-LAURENT

L'Association des Chasseurs de Phoques Intra-Québec (ACPIQ), Exploramer, L'AMIK et l'AGHAMW ont collaboré à l'organisation des États généraux sur le phoque du Saint-Laurent, qui ont culminé lors de la tenue du Grand Chantier qui s'est déroulé à Matane du 11 au 14 novembre dernier. L'événement a permis de rassembler des représentants des communautés autochtones, des chasseurs, des pêcheurs, des scientifiques ainsi que des acteurs politiques et institutionnels dans un objectif commun : dresser un portrait des enjeux liés au phoque dans le Saint-Laurent.

Les discussions ont porté sur la gestion de la ressource, la réglementation, la science et la valorisation durable, en tenant compte à la fois de la santé des écosystèmes marins et des réalités socioéconomiques des communautés côtières. Par son implication, l'AMIK et l'AGHAMW ont contribué à faire valoir l'importance des savoirs autochtones, du respect du territoire et d'une approche de gestion ancrée dans le long terme.



Visuel du documentaire « du phoque au menu » présenté à l'événement.

Au-delà des travaux officiels, les États généraux ont été marqués par des moments de rencontre et de partage. L'AMIK a pris part à la diffusion du documentaire « Du phoque au menu », un film qui explore le phoque comme ressource en mettant en lumière son potentiel culinaire et son rôle dans l'autonomie alimentaire des communautés côtières. La projection, en présence de Guillaume Lévesque, réalisateur du documentaire, a favorisé des échanges riches autour des perceptions, des usages et des enjeux liés à cette ressource.

L'AMIK a également participé au souper-bénéfice du jeudi 13 novembre, organisé au profit de l'Association des chasseurs de phoques Intra-Québec. Le repas, composé de quatre services mettant le phoque à l'honneur, a permis de rassembler les participants dans un cadre convivial et de poursuivre les discussions amorcées durant la journée, tout en soutenant concrètement l'organisation.

Ces moments ont permis de socialiser avec les différents acteurs présents et d'échanger, sur l'ensemble des quatre journées, autour des réalités propres à nos territoires, dans un esprit de dialogue et de rapprochement. À l'issue des travaux, une série de 29 recommandations furent déposées et 28 d'entre elles furent adoptées par les personnes présentes désirant participer au vote. Ces recommandations furent formellement entérinées sous la présidence du juge retraité, l'honorable Me Robert Pidgeon.

Ces recommandations sont désormais portées sur le plan politique par M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine au niveau provincial et par M. Alexis Deschênes, député de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au niveau fédéral. Notons la présence remarquée de Mme Marilène Gill, députée de Côte-Nord-Nitassinan-Kawawachikach à l'événement qui rassemblait plusieurs intervenants de sa circonscription. Ceci marque un passage concret de la réflexion à l'action, en cohérence avec la mission de l'AMIK.



Adoption des recommandations des États généraux sur le phoque © AMIK

COMITÉ TSHISHENNUAT-AUASSAT

Le Comité Tshishennuat-Auassat a été mis en place afin de soutenir le mandat de l'AMIK en offrant une orientation intergénérationnelle et communautaire à ses actions. Il joue un rôle consultatif en réunissant des jeunes, des aînés et des gardiens de territoire, permettant d'ancrer les réflexions et les orientations de l'organisation dans les réalités vécues au sein des communautés.

Sans agir comme un organe de représentation officielle, le comité se positionne comme une mémoire collective et un gardien des orientations. Il contribue à créer des espaces de dialogue, à favoriser le partage d'informations et à faire remonter à l'AMIK les besoins, préoccupations et idées exprimés sur le terrain.

Au total, 12 jeunes issus de 6 communautés ont pris part aux activités du projet. Si la mobilisation a été plus modeste au départ, l'intérêt et la participation se sont renforcés au fil des rencontres. Certaines absences ont été compensées par des remplacements, permettant d'atteindre presque l'objectif initial, à l'exception d'une communauté qui n'a pas pu participer. Trois aînés et quatre gardiens de territoire ont également contribué aux activités, assurant la transmission et la continuité des savoirs traditionnels.



Rassemblement des aînés comité Tshishennuat-Auassat © AMIK

Le taux de participation global aux rencontres s'est établi autour de 70 %. Des pistes d'amélioration ont été identifiées, notamment l'utilisation combinée de moyens de communication numériques et papier, ainsi que la tenue de rencontres les fins de semaine afin de mieux s'adapter aux réalités professionnelles des participants.

Le projet a permis de renforcer l'implication des jeunes en leur offrant un espace pour s'exprimer et participer aux discussions sur des enjeux touchant directement leur milieu, notamment la pêche, la conservation et les ressources aquatiques. Les échanges intergénérationnels ont favorisé la fierté identitaire, le développement du leadership et une meilleure compréhension des savoirs traditionnels.



Rassemblement des jeunes au comité Tshishennuat-Auassat © AMIK

À travers le Comité Tshishennuat-Auassat, l'AMIK poursuit ainsi une démarche axée sur la continuité des savoirs, la participation communautaire et la réflexion collective, au service des actions menées dans et pour les communautés.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle 2024-2025 de l'AMIK s'est tenue à Pessamit les 18 et 19 novembre 2025. Pour la première fois, l'événement s'est déroulé sur deux journées, permettant d'offrir une programmation bonifiée. L'AMIK y a accueilli ses partenaires, administrateurs, employés, bailleurs de fonds, membres de comités et représentants politiques.



Atelier de sécurisation culturelle © AMIK

La journée du 18 novembre a été consacrée à des activités de mobilisation et d'échange. À la suite d'une cérémonie d'ouverture menée par Aimé Régis Fontaine, l'entreprise Uashashkutuan a animé une activité de sécurisation culturelle favorisant les échanges et le rapprochement. Une table de discussion du comité Tshishennuat-Auassat s'est ensuite tenue, suivie d'ateliers sur les mammifères marins présentés par Sonia Giroux du ROMM (Réseau d'observation des mammifères marins) et Marie-Ève Clark de l'UQAR.

Le 19 novembre, l'avant-midi a permis de conclure la table de discussion du comité Tshishennuat-Auassat, tandis que se tenait simultanément l'assemblée générale annuelle réunissant les administrateurs et des représentants politiques des communautés membres. En après-midi, l'AMIK a présenté son rapport d'activités annuel. Le Cégep de Baie-Comeau, partenaire de l'année, est également intervenu afin de faire le point sur l'avancement du dossier de la formation de garde-pêche autochtone et sur un projet lié au réputé programme TACH (Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique).

L'événement s'est conclu par la remise officielle des clés du NUVUK par le ministère des Pêches et des Océans Canada. Cette embarcation de travail côtière, auparavant utilisée pour des missions de terrain et de surveillance maritime, est robuste, maniable et bien adaptée au soutien d'activités sur l'eau.



Bateau NUVUK © Richard Bélanger, marine trafic